

# Particuliers...

## Que faire de vos déchets ou emballages de pesticides ?



### DE QUELS PESTICIDES PARLE-T-ON ? QUELS PRODUITS DE JARDINAGE SONT CONCERNÉS ?

- Anti-fourmi, anti-nuisible
- Anti-mousses, algues
- Bouillie bordelaise, chlorate de soude
- Désherbants
- Herbicides, insecticides
- Raticides, souricides
- Traitement des plantes contre parasites/maladies/insectes

Des produits que vous utilisez en moyenne 2 à 3 fois par an, qui se « cachent » dans un cagibi, au garage ou dans la cabane du jardin...



### POURQUOI FAUT-IL DÉPOSER SES PESTICIDES EN DÉCHETERIES ?

Parce que les produits chimiques peuvent constituer des déchets dangereux pour votre santé, pour votre environnement, et être un réel facteur de pollution, ils ne peuvent pas être pris en charge par le ramassage des ordures ménagères et nécessitent une collecte spécifique et séparée.

C'est pour bénéficier d'une prise en charge et d'un traitement sécurisés qu'ils doivent être déposés en déchèterie ou dans un point de collecte temporaire.

Par conséquent, il est **STRICTEMENT INTERDIT DE LES JETER :**

- dans les poubelles (ordures ménagères, tri sélectif),
- dans les canalisations (WC, évier).



### VOS POINTS DE COLLECTE

#### CAVALAIRE-SUR-MER

250 chemin des Essarts - Quartier Pardigon  
Lundi au samedi : 8h à 12h et 14h à 17h

#### COGOLIN

ZA Saint-Maur, route de Collobrières  
Lundi au samedi : 8h à 12 h et 14h à 17h

#### GRIMAUD

ZA du grand pont • Lundi au samedi : 7h (Été\*) / 8h (Hiver\*\*) à 12h et 14h à 17h

#### LA CROIX-VALMER

Chemin du Brost • Lundi au vendredi : 8h à 12h et 14h à 17h • Samedi matin (Été\*) : 8h à 12h

#### RAMATUELLE

Chemin du gros Vallat  
(Été\*) Lundi au vendredi : 7h30 à 14h30  
Samedi : 7h à 12h • (Hiver\*\*) Lundi au vendredi : 8h à 12h et 14h à 17h Samedi : 8h à 12h

#### LE RAYOL-CANADEL-SUR-MER

Corniche de Toulouse  
Lundi au samedi : 8h à 12h

#### SAINTE-MAXIME

Route du Muy •  
Lundi au samedi : 7h (Été\*) / 8h (Hiver\*\*) à 12h et 14h à 17h

\*Été : du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre

\*\*Hiver : du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars